



Saison 2025-2026

PROCES-VERBAL COMMISSION PREVENTION PV N°71 C° PREVENTION/1

Réunion du **Lundi 12 Janvier 2026**

Présidence : M. RONDEAU Gilles

Présents : MM. THIBERT Jérôme - DA SILVA Sérafin – VADOT Bernard

Excusé :

MISE EN PLACE DU DISPOSITIF DES CAMERAS EMBARQUEES

La Commission Prévention s'est réunie le 12 janvier 2026 afin de définir la mise en place du dispositif des caméras embarquées et d'identifier les rencontres concernées.

Après échanges, la Commission décide de mettre en place une caméra embarquée sur la rencontre suivante :

54070609 - D3 D Afrique FD – Grésilles FC du 18/01/2026 à 14h30 – STADE DE LA FONTAINE D'OUCHÉ -

Délégué désigné : M. Chudziak

Arbitre Central : M. Caccamo D

Arbitres Assistant : MM. Erguig F -M. Tika A

La Commission rappelle que ce dispositif vise à renforcer la prévention et la sécurité sur les rencontres identifiées.

Un courrier sera envoyé aux 4 officiels avec le règlement.

Président : RONDEAU Gilles